

TV5-UNIS PASSE, ACCENTS CASSE

Le Conseil de la radiodiffusion et des canadiennes (CRTC) a tranché. Le projet de chaîne télévisée TV5/Unis a été accepté par le tribunal administratif, contrairement à la chaîne Accents, de la Corporation de la télévision francophone canadienne et parrainé notamment par la Fédération des communautés francophones et acadiennes. Le service Nouveau TV5 sera distribué obligatoirement au service de base partout au pays.

Antoine Trépanier, L'Étoile

★ Marie-Linda Lord et la haute direction de TV5 étaient fébriles, le 8 août dernier. Comme tout le monde, ils ont dû attendre à midi, heure de l'attribution, pour voir si leur projet avait eu la sanction du CRTC. Et c'est un profond soupir de soulagement et une joie instantanée qui a marqué l'équipe dans les bureaux de Montréal lorsque le CRTC a conclu que le projet de TV5 était l'heureux élu. Le diffuseur a par ailleurs vu sa licence de radiodiffusion

du service national renouvelée jusqu'en 2018.

«Le service Nouveau TV5 sera distribué obligatoirement au service de base partout au pays. Il offrira une programmation consacrée à la diversité au sein de la communauté francophone du Canada et les communautés de langue officielle en situation minoritaire», peut-on lire dans la décision du CRTC.

TV5 exploitera donc deux signaux spécialisés de langue française en vertu d'une seule licence octroyée par le conseil. Ces deux signaux, estime le conseil, contribueront ensemble à «dynamiser les communautés de langue française en situation minoritaire au Canada». La licence entrera donc en vigueur dès le 1er septembre 2013 et viendra à échéance le 31 août 2018. L'entrée en ondes est prévue pour septembre 2014.

«On attendait cette nouvelle avec impatience», a confié la présidente du Conseil d'administration de TV5 Québec Canada, Marie-Linda Lord en entrevue à L'Étoile. Cette dernière a vanté la qualité

du projet avancé par la chaîne et par la diversité qu'elle apportera dans le paysage télévisuel.

«La priorité, c'est de commencer à préparer la programmation. On va y aller progressivement au niveau de la programmation originale. Donc, ça prendra quelques années avant d'atteindre une vitesse de croisière, mais dès la première année, nous aurons du contenu original. Ensuite, nous irons de l'avant avec l'ouverture de trois bureaux régionaux», a notamment expliqué Mme Lord.

Cette dernière précise qu'une série d'embauches sera entamée prochainement pour occuper les bureaux régionaux et compléter l'équipe de production.

Mais, ce n'est pas uniquement chez TV5 qu'on retrouve aussi une création d'emplois. Chez les producteurs indépendants, le reflet de l'embauche se concrétisera dans les prochains mois et les prochaines années. Selon Jean-Claude Bellefeuille, le projet pourrait amener une quinzaine d'emplois contractuels chez Production Bellefeuille.

«C'est un nouveau joueur qui vient nous amener des opportunités. C'est sûr que ça a un impact sur l'emploi. Dans quelle mesure? C'est encore difficile à évaluer, mais je pense que tout est là pour nous au Nouveau-Brunswick pour avoir des retombées positives», explique celui qui est également le vice-président de l'Alliance des producteurs francophones du Canada.

Ce dernier, tout comme l'organisation dans laquelle il s'engage, avait par ailleurs jeté son appui au projet de TV5/Unis dans le duel qui l'opposait à la chaîne ACCENTS.

Rappelons que le projet de TV5/Unis se distingue de celui d'ACCENTS par la production de contenu des minorités

francophones et acadiennes, en plus de celle des régions du Québec. ACCENTS se limitait quant à elle à du contenu portant uniquement sur les communautés francophones à l'extérieur du Québec.

Ils étaient d'ailleurs plus de 5000 à appuyer les reins solides de TV5, une organisation reconnue à l'internationale, contrairement au nouveau joueur qu'était ACCENTS.

Rappelons que la Société nationale de l'Acadie et l'Association des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick ont appuyé tardivement le projet TV5/Unis après avoir joué la neutralité, jusque-là. Ces appuis ont été des éléments clés de la décision du CRTC, compte tenu de l'importance du lobbying et de la perception de tels appuis dans le processus d'octroi de chaînes télévisées.

«C'était un élément clé, absolument. D'ailleurs, le CRTC le note dans la décision. C'est sûr qu'au niveau des appuis, au niveau du poids symbolique, ce n'est pas tout le monde qui a le même poids symbolique. C'est certain que c'était important pour nous», a confié Mme Lord.

ACCENTS FERME SES PORTES

Chez ACCENTS, le cœur n'était pas du tout à la fête au lendemain de la décision. En entrevue à L'Étoile, le président de la chaîne soumissionnaire a confirmé que la décision du CRTC forçait l'équipe à fermer le projet ACCENTS et ainsi fermer la porte à tout avenir possible pour cette chaîne.

«Je crois que la communauté devrait être un peu plus triste de cette décision. Ce n'est pas quelque chose qui, selon nous, va assurer un grand développement et un épanouissement tel que l'aurait pu être la chaîne ACCENTS», a dit Guy Matte.

